



## Le "off" du CSE

L'UNSA vous dévoile les principaux thèmes ou questions qu'elle souhaitait aborder lors de la réunion CSE de novembre et les réponses ou les non-réponses de la Direction.

### Inauguration du nouveau logo :

Quel est le coût de l'inauguration le 19/10/2022 au Siège social pour la nouvelle identité Matmut ?

➡ **300 K €**

Quel est le coût global de ce changement de logo avec tous les aménagements de l'ensemble des sites du groupe ?

➡ **3 millions dont 2 millions pour 2022 et 1 million pour 2023**

### Communication et publicité :

Quel est le coût global du budget communication pour 2021 en détaillant les principaux postes ?

➡ **18 millions au global**

Idem pour le pour le budget 2022 ?

➡ **Pas d'élément en séance**

Quel est le coût des spots publicitaires à la télévision ?

➡ **Pas d'élément en séance**

Combien est rémunéré le couple de personnes qui passe à la télévision ?

➡ **La Matmut passe par une agence de com et les acteurs sont rémunérés par celle-ci**

A combien de points sur le marché en matière de notoriété et d'indice de satisfaction pourrait être estimée toute la publicité du groupe diffusée sur les différents médias ?

➡ **Pas de chiffrage mais il y a un suivi par des indicateurs**

Nous sommes revenus sur la publicité sur les ondes radios (RMC) indiquant que la Matmut que ce service est payant, près de 30 € pour voir 3 véhicules. A quand la facturation des conseils et des devis faits ? Quel est le but de faire une telle publicité ?

➡ **Pas de réponse, la demande n'est pas assez précise**



## Sponsoring :

Quel est le coût de tout le sponsoring pour 2021 et le budget pour 2022 en détaillant les principaux postes ? Quel est le coût du naming pour le stade MATMUT STADIUM à Lyon et pour le stade MATMUT ATLANTIQUES à Bordeaux ?



➔ **Le coût des sponsorings sportifs, du naming et du mécénat est de 14 millions au global**

## Revalorisation de salaire des collègues ex-OCIANE :

Pouvez-vous nous indiquer le nombre de personnes revalorisées par département dans le cadre des dispositions prévues lors des NAO 2022 pour OCIANE ? Et le nombre de collègues qui ont été revalorisés via "l'accord triennal" par département ?

➔ **Question refusée**

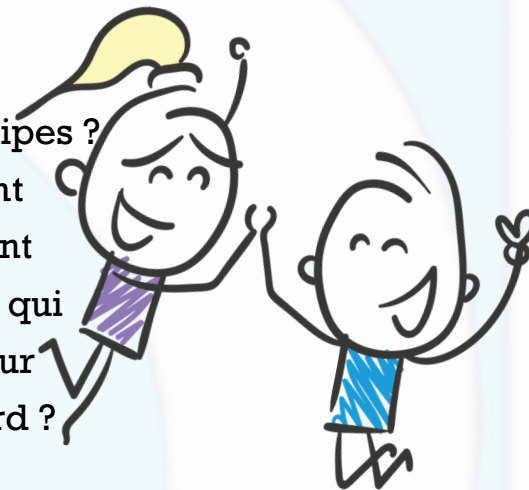
## Salaires :

Nous revenons sur notre demande de septembre pour avoir un tableau avec le salaire médiant par ancienneté, par tranche. Nous l'attendons toujours !

➔ **Question refusée**

## Effectif et alternants :

Les alternants sont-ils bien intégrés dans l'effectif des équipes ? S'agissant des agences, certains de nos collègues, dont l'effectif de leur agence est de 5 dont 1 alternant, souhaitent savoir s'ils peuvent bien bénéficier du télétravail habituel qui s'applique pour les agences à partir de 5 salariés, Directeur d'Agence compris, tel que prévoient les termes de l'accord ? La Direction peut-elle le confirmer ?



➔ **La Direction reviendra vers nous prochainement**

## Pose de congés :

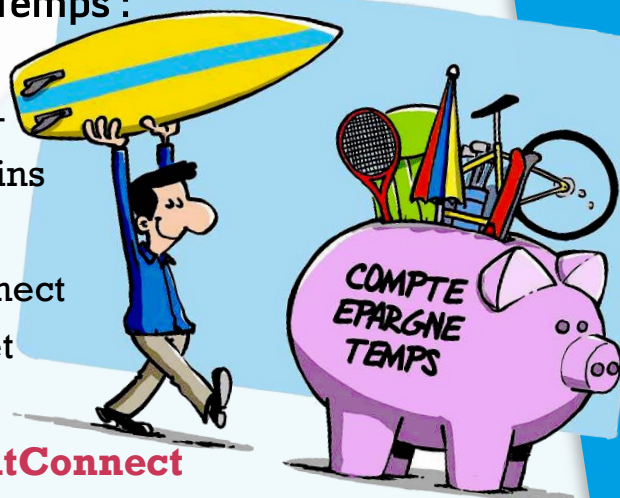
La Direction peut-elle confirmer que nos collègues peuvent solder des jours de congés 2022 début janvier 2023 durant la 2ème semaine des vacances scolaires et jusqu' à la première semaine de janvier ?

➔ **Le report des congés 2022 n'est possible que jusqu'au lundi 2 janvier inclus**



## Process sur l'alimentation du Compte Epargne Temps :

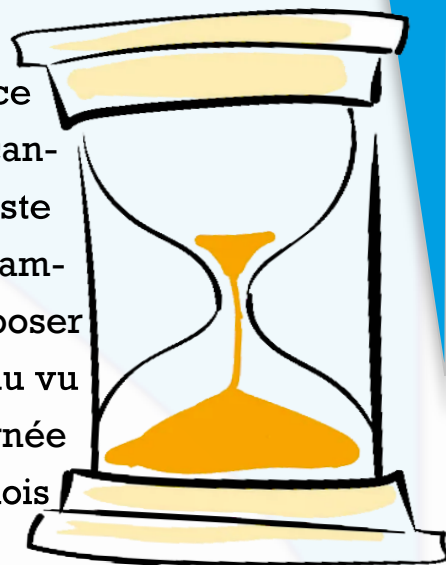
Certains de nos collègues ont passé le délai pour mettre des jours de congés ou de RTT l'année dernière et ont perdu des jours. Pour éviter que certains de nos collègues perdent des jours, la Direction pourrait-elle prévoir une alerte sur le MatmutConnect qui resterait plusieurs jours rappelant le process et surtout la date butoir pour alimenter leur CET ?



➔ **Une info paraîtra bientôt sur le MatmutConnect**

## Demi-journée supplémentaire consécutive à 5 permanences de samedis matin :

Dans le cas où un(e) salarié(e) effectue une 5ème permanence courant décembre et de surcroît juste avant la période des vacances scolaires, celui-ci se verra créditer cette demi-journée juste avant Noël alors que les congés de fin d'année sont déjà programmés au sein des agences. Ce ou cette collègue ne pourra pas poser cette demi-journée sur son CET, étant largement hors délai au vu du process. Dans ce contexte, pourrait-il poser cette demi-journée en CET par dérogation ou bien pourrait-il la poser courant du mois de janvier pour plus de souplesse ?



➔ **Le report pour poser cette demi-journée est possible durant la 1<sup>ère</sup> quinzaine de janvier, elle doit être mise sinon sur le CET dans les délais impartis**

## Ambitions 2023 :

### Déclaration de L'UNSA :

« L'UNSA demande une clarification de la Direction sur le nouveau process pour déterminer les ambitions 2023 et l'engagement de la Direction afin qu'elle soit vigilante aux éventuelles dérives managériales. Dans certains secteurs, les ambitions (qui sont en fait des objectifs) sont déjà prévues par le Directeur des Ventes qui oriente les Directeurs d'Agence pour maintenir les ambitions voire même les augmenter en fonction des chiffres nationaux et régionaux de façon à être bien positionné au plan national et régional, sans tenir compte du contexte local.







Dans d'autres situations, si le Directeur d'Agence décline des ambitions pour son agence en faisant un ratio de celles-ci par salarié, cela revient à faire accepter aux CEA implicitement des objectifs individualisés qu'ils se seront eux-mêmes fixés.

Cela peut être préjudiciable pour eux lors des entretiens ou pour demander une augmentation de salaire si les objectifs ne sont pas atteints.

Rappelons que dans leur contrat de travail, les CEA n'ont pas d'objectifs individuels, encore moins chiffrés et ils n'ont aucune contrepartie financière.

L'UNSA demande ce que compte faire la Direction pour que la ligne managériale fasse preuve de bon sens et de bienveillance pour déterminer les ambitions pour 2023 et permettre à nos collègues des agences d'exercer leur métier plus sereinement ».

Malgré toutes les interventions, la Direction ne semble pas avoir conscience des réalités de terrain et de la pression excessive, répercutée à chaque échelon de la hiérarchie qui, au final, retombe sur les équipes notamment sur les contrats CVie.

L'UNSA a évoqué le quotidien des CEA qui font du mieux qu'ils peuvent et qui ont bien d'autres produits à vendre que le CVie.

Et dans la configuration « open-space », les conditions sont loin d'être optimums car elles ne permettent aucune confidentialité.

L'UNSA a proposé et demandé à la Direction des aménagements dans les agences pour que nos collègues puissent travailler plus confortablement et avec plus de confidentialité.

**L'UNSA, le syndicat qui relaye l'expression des salariés  
et dénonce les réalités du terrain  
pour de meilleures conditions de travail.**

**Soutenez et rejoignez l'Unsa !**

**UNSA-Matmut**  
tél. 06 09 87 01 97  
[unsa.matmut@gmail.com](mailto:unsa.matmut@gmail.com)  
[www.unsa-matmut.com](http://www.unsa-matmut.com)



Scannez-moi avec  
votre téléphone !

